



ORDRE DU JOUR
COMITÉ SYNDICAL
JEUDI 27 juin 2024

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 3 AVRIL 2024.

COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET COMPTE-RENDU DES MANDATS SPECIAUX (LISTES ANNEXEES AU PRESENT ORDRE DU JOUR).

1 - LIGNE C – LIGNE AÉROPORT – CONNEXION LIGNE B

1.1 - MARCHES – CONVENTIONS

1.1.1 - Ligne C –Marché n° M3 2023 00838 M – Lot NO 11 : Travaux d'aménagement et de second-œuvre des stations et ouvrages annexes entre le puits Colomiers Gare et le puits Laporte (inclus) : Autorisation de signer le marché avec le groupement GBMP (Mandataire)/EMP/GB METAL/TECHNICERAM.

1.1.2 - Ligne C –Marché n° M3 2023 00839 M – Lot NO.12 - Travaux de Courants forts/courants faibles (CFO/CFA) des stations et des ouvrages annexes entre le puits Colomiers Gare et le puits Laporte (inclus) : Autorisation de signer le marché avec le groupement CEGELEC_OCCITANIE_TERTIAIRE (Mandataire)/INEO-EQUANS/MASSOUTIER/ROUDIE.

1.1.3 - Ligne C - Marché n° M3 2023 00791 M – Lot SE.11 - Aménagements intérieurs des stations du secteur Sud-Est - Autorisation de signer le marché avec le groupement GB METALLERIE (Mandataire) / ROYNEL SOCIETE NOUVELLE/METALBI 81 / SAS ROUDIE PEINTURE / SAS JACKY MASSOUTIER & FILS / SARL TECHNI CERAM.

1.1.4 - Ligne C - Marché n° M3 2023 00794 M – Lot SE.12 - Courants Forts -Courants Faibles (CFO/CFA) des stations du secteur Sud-Est - Autorisation de signer le marché avec le groupement EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES SUD OUEST / SPIE BUILDING SOLUTIONS/EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES FONTANIE.

1.1.5 - Ligne C - Marché n° M3 2023 00795 M – Lot SE.13 - CVC – Plomberie Stations du secteur Sud-Est - Autorisation de signer le marché avec le groupement SAS QUERCY CONFORT / TUNZINI SUD-OUEST SAS.

1.1.6 - Ligne C : Accord Cadre n° AC 2023 006 – Lot T9 –Système de sécurité incendie (SSI) : Autorisation de signer l'accord cadre avec l'entreprise XXX.

1.1.7 - Ligne C : Autorisation de signer le marché n° M3 2023 01190 M – lot n°7 Garage Atelier Daturas – Travaux de peinture et revêtement de sols souples » avec l'entreprise AVIGI LAFORET – Annule et remplace la délibération D.2024. 04.03.4.1.15 du 3 avril 2024.

1.1.8 - Ligne C : Marché n° M3 2023 01114 M – Mission d’Assistance à maîtrise d’ouvrage pour l’organisation et le suivi des référés préventifs – Autorisation de signer le marché avec l’entreprise XXX.

1.1.9 - Ligne C - Marché n° M3 2020 14339 M conclu avec le groupement PRÉSENT / APAVE SUD EUROPE « Mission de Coordination Sécurité et Protection de la Santé » - actualisation de l’autorisation de la dépense.

1.1.10 - Ligne Aéroport - Extension du Site de Remisage Garossos : Marché de travaux n° LAE 2023 01232 M – Lot 04 : Signalisation Ferroviaire : Autorisation de signer le marché avec l’entreprise CEGELEC MOBILITY WAY.

1.1.11 - Connexion Ligne B : Marché n° CLB 2023 00785 M « CLB.11.1 - Aménagements intérieurs Station Parc Technologique du Canal et local Ouvrage Palays OPA » : Autorisation de signer le marché avec le groupement GB METALLERIE/ROYNEL/METALBI81/ROUDIE PEINTURE/MASSOUTIER/TECHNICERAM.

1.1.12 - Connexion Ligne B : Marché n° CLB 2023 00786 M « CLB.11.2 Aménagements intérieurs Station Labège Madron » : Autorisation de signer le marché avec le groupement GB METALLERIE/ROYNEL/METALBI81/ROUDIE PEINTURE/MASSOUTIER/TECHNICERAM.

1.1.13 - Connexion Ligne B : Marché n° CLB 2022 15569 M – Travaux d’aménagements paysagers - Autorisation de signer le marché avec l’entreprise XXX.

1.1.14 - Ligne C – Connexion Ligne B : Accord Cadre M3 2024 01651 : prestations de conseil, assistance et représentation juridiques : autorisation de signer l’accord cadre pour le lot n°1 Commande Publique avec les Cabinets XXX, YYY, ZZZ.

1.1.15 - Ligne C – Connexion Ligne B : Accord Cadre M3 2024 01652 : prestations de conseil, assistance et représentation juridiques : autorisation de signer l’accord cadre pour le lot n°2 Construction et assurance avec les Cabinets XXX, YYY, ZZZ.

1.1.16 - Ligne C – Connexion Ligne B : Accord Cadre M3 2024 01653 : prestations de conseil, assistance et représentation juridiques : autorisation de signer l’accord cadre pour le lot n°3 Environnement avec les Cabinets XXX, YYY, ZZZ.

1.1.17 - Ligne C – Connexion Ligne B : Accord Cadre M3 2024 01654 : Prestations de conseil, assistance et représentation juridiques - autorisation de signer l’accord cadre pour le lot n°4 Urbanisme et domanialité avec les Cabinets XXX, YYY, ZZZ.

1.1.18 - Ligne C – Connexion Ligne B : Accord Cadre M3 01655 : prestations de conseil, assistance et représentation juridiques : autorisation de signer l’accord cadre pour le lot 5 Droit public des affaires avec les Cabinets XXX, YYY, ZZZ.

1.1.19- Ligne C : Marché n°M3 2023 00498 M – « Garage Atelier Daturas – Terrassement – Dépollution – Couche de Forme » – conclu avec le groupement RAZEL BEC / LHERM TP - Autorisation de signer l’avenant 01.

1.1.20 - Ligne C - M3 2022 15511 M – Secteur CENTRE – lot n°5 - travaux de génie civil de la tranchée Nord du tunnel d’accès au Garage Atelier des Daturas – conclu avec le groupement Solétanche Bachy France (mandataire) / Bouygues TPRF / Buesa SAS : Actualisation de l’autorisation de la dépense (*point retiré*).

1.1.21 - Ligne C - Accord de consortium pour la réutilisation multi-usages des eaux usées traitées de l'usine de dépollution des eaux usées de Toulouse-Ginestous-Garonne – Projet Val'Rêu piloté par Toulouse Métropole.

1.1.22 - Ligne C - Convention de coopération M3 24 01780 CN entre Tisséo et le Conservatoire d'espaces naturels Occitanie (CEN) pour la gestion des sites de compensation écologique.

1.1.23 - Ligne C - Convention de coopération M3 24 01781 CN entre Tisséo et la Régie Agricole de la Ville de Toulouse pour l'aménagement et la gestion d'un site de compensation écologique.

1.1.24 - Connexion Ligne B : Convention n° CLB 2024 01680 CN pour les modalités de réalisation et de prise en charge financière des travaux relatifs à l'amélioration des liaisons piétons-cycles à proximité du pôle d'échanges de Ramonville dans le cadre du projet CLB.

1.1.25 - Connexion Ligne B : Convention CLB 2024 01737 CN entre Tisséo et le Conservatoire d'espaces naturels Occitanie (CEN) pour la gestion des sites de compensation écologique.

1.1.26 - Ligne C – Ligne aéroport : Convention d'occupation temporaire du Domaine Public Fluvial M3 2024-01582-CN entre Voies Navigables de France et Tisséo-Ingénierie relative à la prise d'eau dans le canal latéral pour les travaux de la ligne C.

1.1.27 - Ligne C : Convention n°M3 2022 15057 CN pour les études et travaux de maintien de l'intégrité des réseaux et ouvrages associés IELO-LIAZO SERVICES – Approbation de l'avenant n°1.

1.2– FONCIER

1.2.1 - Ligne C : Convention de travaux – M. K/SAS AMIS ET FINES HERBES -n° AAM43 / 00192.

1.2.2 - Cession - SDC 276 bis avenue de Saint Exupéry.

1.2.3 - Ligne C : Bulletin indemnitaire – Association Calandreta Tolozana de Costa Pavada.

1.2.4 - Ligne C : Volumes en tréfonds/Surface – Acquisition - Toulouse Métropole Habitat dossier n° AAM13 / 00012.

1.2.5 - Ligne C : Indemnisation de dommages de travaux publics – 1244 avenue de l'Occitane – SDC Le California.

1.2.6 - Ligne C – Ligne Aéroport Express : acquisition foncière des parcelles cadastrées 837 BC 271 et 837 AM 232 et approbation du cahier des charges de cession des terrains ZAC Montaudran à Toulouse-délibération rectificative.

1.2.7 - Ligne C : Constitution d'une servitude – SCI DIDIER 98 - 9 avenue Didier Daurat.

1.2.8 - Ligne C : Révision du périmètre de servitude – Copropriété du 1 rue Jean Rodier.

1.2.9 - Ligne C : Révision du périmètre de servitude– copropriété du 1244 avenue de l'Occitane à Labège.

1.2.10 - Ligne C : révision du périmètre de servitude–1288 avenue de l'Occitane à Labège.

1.2.11 - Ligne C : Avenant n°1 au protocole d'accord transactionnel et avenant n°1 à la convention d'occupation temporaire travaux – AFUL du centre commercial Labège 2.

1.2.12 - Ligne C : Protocole aux fins d'utilisation commune de la piste de chantier – KAUFMAN & BROAD - n° AAM13 / 00178.

1.2.13 - Ligne C : Avenant n°2 à la convention de travaux de reconstitution des fonctionnalités – ALTEAL/commune de Colomiers (n° AAM11 / 00002).

1.2.14 - Ligne C : Volumes(s) en tréfonds – Indemnisation de la servitude en tréfonds - dossier n° AAM33 / 00534.

1.2.15 - Ligne C : Volume(s) en tréfonds – BRI SERVITUDE - SDC 138 Avenue de Fronton - dossier n° AAM43 / 00203.

1.2.16 - Ligne C : Volume(s) en tréfonds – Acquisition – SCI DU BOULODROME - dossier n° AAM43 / 00191.

1.2.17 - Ligne C : Volume(s) en tréfonds – Acquisition - ASL VILLAS FRONTONNAISES - dossier n° AAM43 / 00196.

1.2.18 - Ligne C : Volume(s) en tréfonds – Acquisition – SDC Allée des Cèdres - dossier n° AAM43 / 00188.

1.2.19 - Ligne C : Volume(s) en tréfonds – Acquisition – SECOURS POPULAIRE FRANCAIS - dossier n° AAM43 / 00194.

1.3 – INDEMNISATIONS COMMERÇANTS

1.3.1 – Ligne C : Procédure d'indemnisation des commerçants - Indemnités à verser à SAS PIALJO BIG FERNAND (secteur Labège).

1.3.2 – Ligne C : Procédure d'indemnisation des commerçants - Indemnités à verser à SARL 2C (LA COTE ET L'ARETE) – (secteur Labège).

1.3.3 – Ligne C : Procédure d'indemnisation des commerçants - Indemnités à verser à SARL BLEU LABEGE (secteur Labège).

1.3.4 – Ligne C : Procédure d'indemnisation des commerçants - Indemnités à verser à PHARMACIE DE L'INNOPOLE (secteur Labège).

1.3.5 – Connexion Ligne B : Procédure d'indemnisation des commerçants - Indemnités à verser à L'ALIMENTATION LABEGE (secteur Labège).

1.3.6 – Ligne C : Procédure d'indemnisation des commerçants - Indemnités à verser à FEU VERT (secteur Labège).

1.3.7 – Connexion Ligne B : Procédure d'indemnisation des commerçants - Indemnités à verser à SPORT DISTRIBUTION LABEGE (secteur Labège).

1.3.8 – Ligne C : Procédure d'indemnisation des commerçants - Indemnités à verser à SARL 19 BIS (secteur Bonnefoy).

1.3.9 – Ligne C : Procédure d'indemnisation des commerçants - Indemnités à verser à SARL LE FOURNIL DES FILLES (secteur Bonnefoy).

1.3.10 – Ligne C : Procédure d'indemnisation des commerçants - Indemnités à verser à SARL COSETTE (secteur Bonnefoy).

1.3.11 – Ligne C : Procédure d'indemnisation des commerçants - Indemnités à verser à SARL LE GALO'PAIN (secteur Bonnefoy).

1.3.12 – Ligne C : Procédure d'indemnisation des commerçants - Indemnités à verser à SARL ROND'LET (secteur Bonnefoy).

1.3.13 – Ligne C : Procédure d'indemnisation des commerçants - Indemnités à verser à PRESSE DU FAUBOURG (secteur Bonnefoy).

1.3.14 – Ligne C : Procédure d'indemnisation des commerçants - Indemnités à verser à SASU DOMKIN (secteur Bonnefoy).

1.3.15 – Ligne C : Procédure d'indemnisation des commerçants - Indemnités à verser à SAS DELYNA (secteur Bonnefoy).

1.3.16 – Ligne C : Procédure d'indemnisation des commerçants - Indemnités à verser à SAS QUEEN'S HOUSE BY SANA (secteur Bonnefoy).

1.3.17 – Ligne C : Procédure d'indemnisation des commerçants - Indemnités à verser à SARL CELAUR (secteur Bonnefoy).

1.3.18 – Ligne C : Procédure d'indemnisation des commerçants - Indemnités à verser à SARL RATTOUL – Le Bazar du Faubourg (secteur Bonnefoy).

1.3.19 – Ligne C : Procédure d'indemnisation des commerçants - Indemnités à verser à SARL ORMEAU DIS (secteur Ormeau).

1.3.20 – Ligne C : Procédure d'indemnisation des commerçants - Indemnités à verser à SNC TABAC DE L'ORMEAU (secteur Ormeau).

1.3.21 – Ligne C : Procédure d'indemnisation des commerçants - Indemnités à verser à SNC TABAC BLEU (Secteur François Verdier).

1.3.22 – Ligne C : Procédure d'indemnisation des commerçants - Indemnités à verser à SAS VKF – CARNOT CAFE (Secteur François Verdier).

1.3.23 – Ligne C : Procédure d'indemnisation des commerçants - Indemnités à verser à SARL CITE 2 ROUES (secteur François Verdier).

1.3.24 – Ligne C : Procédure d'indemnisation des commerçants - Indemnités à verser à LIBRAIRIE SAINT ETIENNE (secteur François Verdier).

1.3.25 – Ligne C : Procédure d'indemnisation des commerçants - Indemnités à verser à SELARL PHARMACIE HASSAN (secteur François Verdier).

1.3.26 – Ligne C : Procédure d'indemnisation des commerçants - Indemnités à verser à SARL SAINT SAUVEUR (secteur François Verdier).

2 - ATTRACTIVITÉ

2.1 - Renouvellement des partenariats avec la Ville de Toulouse et l'Université de Toulouse relatif aux cartes multiservices (carte MonToulouse et Carte MUT).

2.2 - Partenariats avec la Région Occitanie relatifs aux tarifications multimodales liO (Ter et cars) /Tisséo et à l'acceptation de titres urbains Tisséo sur la portion ferroviaire Arènes-Colomiers.

2.3 - VéloToulouse : Modalités d'accès et d'utilisation du service.

2.4 - Développement de l'offre 2024.

3– STRATÉGIE ET PLANIFICATION DE LA MOBILITÉ

3.1 – Camino/T : Approbation de la convention de financement du renouvellement du modèle multimodal de déplacements.

4 – PROJETS TERRITORIALISÉS

4.1 - Convention n°2024-1033 pour la constitution d'un groupement de commandes entre Tisséo Collectivités et Tisséo Voyageurs pour la fourniture d'abris voyageurs et de signalétique d'arrêt sur le territoire de Tisséo conformément aux dispositions de l'article L2113-6 et suivants du code de la commande publique – Approbation de la convention.

4.2 - Téléo - acquisition de surface modificative sur le périmètre de la ZAC de l'Oncopole située avenue Irène Joliot Curie à Toulouse.

4.3 - Téléo : convention de survol de parcelles à Toulouse.

4.4 - Téléo - convention de superposition d'affectation de parcelles appartenant au CHU de Rangueil.

4.5 - Téléo - Convention de survol de parcelles appartenant à Toulouse Métropole.

4.6 - Téléo - convention de survol de parcelles appartenant à la commune de Toulouse.

5 – GESTION DU PATRIMOINE

5.1 - Programme Energie Traction Métro - Approbation du programme (*point retiré*).

5.2 - Matériel Roulant – désaffectation de matériel pour l'année 2024 et déclassement du domaine public.

5.3 - Matériel Roulant Bus : Cession de trois bus standards GNV à la société Alcis Transport.

5.4 - Matériel Roulant Bus : Cession d'un bus standard GNV à la société Négoti.

5.5 – Accord-cadre de maîtrise d'œuvre pour des opérations liées à la sûreté et au câblage des installations et environnement TISSEO - à conclure avec l'entreprise XXXX- Autorisation de signer le marché.

5.6 – Accord Cadre M2023-240- Fourniture d'équipements liés au contrôle d'accès et anti-intrusion dans l'environnement Tisséo - à conclure avec l'entreprise XXXX Autorisation de signer le marché.

5.7 – Marché M2024-0125 pour le remplacement du tableau de contrôle optique / murs d'images et des Moyens Audio Visuels du PCC Métro (Lignes A et B) - à conclure avec Tisséo Voyageurs – Autorisation de signer le marché.

5.8 – Marché M2024-0126 pour la rénovation de la radio exploitant métro (lignes A et B – hors CLB) à conclure avec Tisséo Voyageurs – Autorisation de signer le marché.

5.9 – Marché M 2024-0127 pour le renouvellement des organes et le gros entretien des fermetures automatiques du métro – programme 2024-2025 - à conclure avec Tisséo Voyageurs – Autorisation de signer le marché.

5.10 – Marché M 2024-0128 pour le traitement de l'obsolescence du matériel roulant Métro - à conclure avec Tisséo Voyageurs – Autorisation de signer le marché.

5.11 - Matériel Roulant –Marché 2024-135 - Conception et fabrication d'un train travaux pour les lignes A et B du métro de Tisséo Collectivités – Autorisation de signer le marché.

5.12– Avenant n°1 au marché M2023-0227 pour le traitement de l'obsolescence et la fiabilisation des cartes électroniques VAL 208 qui pilotent la traction des rames à conclure avec Tisséo Voyageurs – Autorisation de signer l'avenant n°1.

6 – RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION

6.1 - Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) pour les agents de Tisséo Collectivités – Compléments à la délibération D.2021.02.10.7.6 du 10 février 2021.

6.2 - Octroi de remises gracieuses de dettes d'agents de Tisséo Collectivités.

6.3 - Temps partiel sur autorisation : complément à la délibération D.2018.12.12.10.6 : Intégration de la quotité de 50% dans les demandes de temps partiel pour la retraite progressive.

6.4 - Modification du tableau des effectifs à partir du 01/09/2024.

6.5 - Point d'information : communication de l'avis du comité social territorial sur le rapport social unique 2022.

7 – AFFAIRES JURIDIQUES ET FINANCIÈRES

7.1 - Approbation du Compte de Gestion 2023 du SMTC.

7.2 - Approbation du Compte Administratif 2023 du SMTC.

7.3 - Affectation du résultat de l'année 2023 du budget du SMTC.

7.4 - Bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières de l'année 2023 réalisées par Tisséo Ingénierie (SMAT) pour le compte de Tisséo Collectivités (SMTC).

8 – COMMUNICATION

8.1 - Convention de partenariat entre Tisséo Collectivités, Tisséo Voyageurs et la Mairie de Toulouse dans le cadre du Festival de Toulouse – Approbation et autorisation de signer la convention n° 2024-1014.

8.2 - Convention de partenariat entre Tisséo Collectivités, et l'association Résonance Sonore dans le cadre de l'exposition « Objectif 2024 : la voix des athlètes » – Approbation et autorisation de signer la convention n° 2024-1031.

8.3 - Adhésion à l'association « Femmes en Mouvement ».

8.4 - Participation de Tisséo Collectivités au Salon European Mobility Expo du 1^{er} au 3 octobre 2024 à Strasbourg.

8.5 - Marché M2024-0037 - Stratégie, conception et mise en œuvre de campagnes de communication pour Tisséo Collectivités - Lot 1 « Nouveaux projets métro – ligne C – Connexion Ligne B – Ligne Aéroport Express » - Autorisation de signer le marché.

8.6 - Marché M2024-0038 - Stratégie, conception et mise en œuvre de campagnes de communication pour Tisséo Collectivités - Lot 2 « Autres projets hors nouveaux projets métro » - Autorisation de signer le marché.